

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES PERSONNES HANDICAPÉES





## LES CHAMPS D'INTERVENTION

Le Service départemental des personnes handicapées (SDPH) est rattaché à la Direction des Personnes Handicapées et des Personnes du Bel âge. Le SDPH a pour mission de développer, dans le cadre d'un large partenariat avec le tissu associatif du département, toutes les actions et projets susceptibles de permettre aux personnes en situation de handicap d'exercer les mêmes droits que les autres citoyens.

### **Accueil et information**

- Une écoute attentive aux demandes des personnes en situation de handicap avec une orientation vers les associations, les structures, les services et organismes compétents.

### **Relations avec les associations**

Le SDPH apporte son soutien à toutes les actions visant à faciliter l'accompagnement et l'intégration des personnes en situation de handicap.

- Accueil des associations et de leurs responsables afin de les aider dans leurs démarches administratives pour l'élaboration de leurs demandes de subventions.
- Aide au montage des dossiers de fonctionnement et d'équipement.
- Participation et représentation aux différentes manifestations organisées par les partenaires.

## **Accès à la culture, aux sports, aux loisirs et au tourisme**

- Appui technique au développement des projets innovants favorisant l'accès à la vie sociale dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et du tourisme.

## **Amélioration du cadre de vie**

- Soutien, sous conditions, aux projets d'aménagement du logement et d'équipement en aides techniques en partenariat avec le Centre régional ergothérapeutes : études, diagnostics, adaptations techniques (CREEDAT) favorisant le maintien à domicile.

Des partenaires

- L'ensemble des associations de personnes en situation de handicap.
- Les communes.
- La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
- Les organismes publics et privés intervenant dans les domaines relevant du SDPH.



## **VOUS SOUHAITEZ CONTACTER LE SDPH**

Direction des Personnes Handicapées et des Personnes du Bel âge  
4 quai d'Arenc - CS 70095  
13304 Marseille Cedex 02  
Tél : 04 13 31 27 70  
Fax : 04 13 31 27 98  
Mail : [sdph@departement13.fr](mailto:sdph@departement13.fr)